

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 04 AVRIL 2022**

*L'an deux-mille-vingt-deux, le lundi 04 avril 2022 à 20 heures et 30 minutes,*

*Le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 mars 2022 conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire*

*Nombre de conseillers en exercice : 26*

*Nombre de conseiller présents : 20*

*Nombre de votants : 22*

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. BLANDIN, M. LUGAND, Mme RUPIN, M. AUBRÉE, Mme THEBAULT, M. AUBIN, Mme BATTEUR, Mme BLANCHARD, M. BOUÉ, M. BRÉAL, M. CARRÉ, Mme DELONGLÉE, M. DESMOTS, M. DOUARD, M. GUIBERT, M. LECHELLIER, Mme PEZON, Mme PORAS

**EXCUSÉS** : Mme ROLLAND, M. LE VERGER, Mme DESFOUX, Mme FERRÉ, Mme LEGRAND, Mme MONHAROU

**POUVOIRS** : M. LE VERGER donne pouvoir à M. Bertrand BLANDIN, Mme MONHAROU donne pouvoir à M. le Maire.

**SECRÉTAIRE** : M. Florian DOUARD a été nommé secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR** :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2022

**Finances locales** :

Etat annuel des indemnités perçues par les élus

2022-30 - Budget principal – Approbation du compte de gestion 2021

2022-31 - Budget principal - Approbation du compte administratif 2021

2022-32 - Budget principal - Affectation du résultat de fonctionnement 2021 sur le budget 2022

2022-33 - Budget principal - Fixation des taux d'impôts directs

2022-34 - Budget principal - Vote du budget primitif 2022

2022-35 - Budget assainissement - Approbation du compte de gestion 2021

2022-36 - Budget assainissement - Approbation du compte administratif 2021

2022-37 - Budget assainissement - Vote du budget primitif 2022

2022-38 - Budget annexe du Lotissement du Sabot Doré - Approbation du compte de gestion 2021

2022-39 - Budget annexe du Lotissement du Sabot Doré - Approbation du compte administratif 2021

2022-40 - Budget annexe du Lotissement du Sabot Doré - Vote du budget primitif 2022

2022-41 - Budget annexe du Lotissement du Chêne Vert - Approbation du compte de gestion 2021

2022-42 - Budget annexe du Lotissement du Chêne Vert - Approbation du compte administratif 2021

2022-43 – Demande DSIL plan de relance – Rénovation énergétique des écoles

2022-44 – Demande de subvention pour l'étude du schéma de circulation

#### Domaine et Patrimoine

2022-45 – Promesse unilatérale de cession amiable avec le Conseil Départemental dans le cadre de la déviation Est

2022-46 – Acquisition terrain ZP 314

#### Questions diverses

\*\*\*\*\*

Monsieur Le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le PV de la réunion du 21 mars 2022, il est adopté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

#### **Finances locales – Etat annuel des indemnités perçues par les élus**

L'assemblée prend connaissance de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus pour l'année 2021.

#### **2022-30 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget principal - Approbation du compte de gestion 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion du budget communal de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Trésorier municipal.

#### **2022-31 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget principal - Approbation du compte administratif 2021**

M. le Maire quitte la salle.

Le conseil municipal, siégeant sous la présidence de Madame PÉRON, 1ère adjointe en charge des finances, par vote à l'unanimité adopte le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal de la commune arrêté comme suit :

<b>Fonctionnement – Budget principal</b>		
	Prévision	Réalisation
Dépenses	4 333 632,00 €	3 756 702,42 €
Recettes	4 333 632,00 €	4 457 523,65 €
<b>Résultat</b>		<b>700 821,23 €</b>
<b>Investissement – Budget principal</b>		
	Prévision	Réalisation
Dépenses	4 927 256,00 €	3 029 509,77 €
Recettes	4 927 256,00 €	3 146 242,41 €
<b>Résultat</b>		<b>116 732,64 €</b>

**2022-32 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget principal - Affectation du résultat de fonctionnement 2021 sur le budget 2022**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de réaliser l'affectation suivante sur le budget 2022 : Compte R1068 de la section d'investissement : Réserves – Excédent de fonctionnement capitalisé pour 700 821,23€.

**2022-33 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget principal - Fixation des taux d'impôts directs**

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : J. BOUÉ et F. DOUARD) vote pour l'année 2022 ainsi qu'il suit le taux des contributions directes locales :

- Foncier bâti = **36,66%** (augmentation de 5% par rapport au taux 2021)
- Foncier non bâti = **30,79%** (sans augmentation de taux)

Il autorise M. le Maire ou son représentant à signer l'état FDL 2022

**2022-34 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget principal - Vote du budget primitif 2022**

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité des suffrages exprimés adopte le budget primitif 2022 dont l'équilibre global peut se résumer comme suit :

- Section de fonctionnement : 4 124 595,00€
- Section d'investissement : 2 226 376,03€

L'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement est de 142 580,86€.

**2022-35 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget annexe Assainissement - Approbation du compte de gestion 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion du budget annexe Assainissement de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Trésorier municipal.

**2022-36 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget annexe Assainissement - Approbation du compte administratif 2021**

Le Conseil Municipal, par vote à l'unanimité adopte le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe Assainissement arrêté comme suit :

<b>Fonctionnement - Assainissement</b>		
	<b>Prévision</b>	<b>Réalisation</b>
Dépenses	556 307,00 €	311 999,49 €
Recettes	556 307,00 €	339 454,13 €
<b>Résultat</b>		<b>+ 27 454,64 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement antérieur reporté</b>		<b>252 867,81 €</b>
<b>Excédent de clôture au 31/12/2021</b>		<b>280 322,45 €</b>

<b>Investissement- Assainissement</b>		
	Prévision	Réalisation
Dépenses	450 147,00 €	337 245,50 €
Recettes	450 147,00 €	97 510,18 €
<b>Résultat</b>		<b>- 239 735,32 €</b>
<b>Excédent d'investissement antérieur reporté</b>		<b>130 569,44 €</b>
<b>Déficit de clôture au 31/12/2021</b>		<b>- 109 165,88 €</b>

Il décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2021 sur le budget 2022 de la façon suivante : report de 145 425,31 € au 002 section de fonctionnement (excédent antérieur reporté) et affectation de 134 897,14€ au 1068 section d'investissement.

**2022-37 – Finances locales - Décision budgétaire - Budget annexe Assainissement - Vote du budget primitif 2022**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2022 Assainissement présenté dont l'équilibre global peut se résumer comme suit :

- pour la section de fonctionnement à : 478 638,31€
- pour la section d'investissement à : 469 654,88€

**2022-38 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget annexe Lotissement du Sabot Doré – Approbation du compte de gestion 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion du budget annexe du Lotissement du Sabot Doré de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Trésorier municipal.

**2022-39 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget annexe du Lotissement du Sabot Doré - Approbation du compte administratif 2021**

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité adopte le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe du Lotissement du Sabot Doré arrêté comme suit :

<b>Fonctionnement – Lotissement du Sabot Doré</b>		
	Prévision	Réalisation
Dépenses	209 706,00 €	36 687,49 €
Recettes	209 706,00 €	36 687,49 €
<b>Résultat</b>		<b>00,00 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement antérieur reporté</b>		<b>00,00 €</b>
<b>Excédent de clôture au 31/12/2021</b>		<b>00,00 €</b>

<b>Investissement – Lotissement du Sabot Doré</b>		
	Prévision	Réalisation
Dépenses	209 701,00 €	36 687,49 €
Recettes	209 701,00 €	36 687,49 €
<b>Résultat</b>		<b>00,00 €</b>
<b>Excédent d'investissement antérieur reporté</b>		<b>+ 3 312,51 €</b>
<b>Excédent de clôture au 31/12/2021</b>		<b>+ 3 312,51 €</b>

**2022-40 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget annexe du Lotissement du Sabot Doré - Vote du budget primitif 2022**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2022 du lotissement du Sabot Doré présenté dont l'équilibre global peut se résumer comme suit :

- pour la section de fonctionnement à : 298 692,00€
- pour la section d'investissement à : 298 687,51€

**2022-41 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget annexe Lotissement du Chêne vert – Approbation du compte de gestion 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion du budget annexe du Lotissement du Chêne Vert de l'exercice 2021 dressé par Monsieur le Trésorier municipal.

**2022-42 - Finances locales – Décision budgétaire - Budget annexe du Lotissement du Chêne Vert - Approbation du compte administratif 2021**

Le Conseil Municipal, par vote à l'unanimité, arrête le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe du Lotissement du Chêne Vert, conforme au compte de gestion, qui peut se résumer selon le tableau joint en annexe et la synthèse ci-dessous :

<b>Fonctionnement – Lotissement du Chêne Vert</b>		
	Prévision	Réalisation
Dépenses	372 944 €	372 937,92 €
Recettes	372 944 €	56 389,52 €
<b>Résultat</b>		<b>- 316 548,40 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement antérieur reporté</b>		<b>316 548,40 €</b>
<b>Résultat de clôture au 31/12/2021</b>		<b>00,00 €</b>

<b>Investissement – Lotissement du Chêne Vert</b>		
	Prévision	Réalisation
Dépenses	61 808,00 €	00,00 €
Recettes	61 808,00 €	61 807,64 €
<b>Résultat</b>		<b>+ 61 807,64 €</b>
<b>Déficit d'investissement antérieur reporté</b>		<b>- 61 807,64 €</b>
<b>Résultat de clôture au 31/12/2021</b>		<b>0,00 €</b>

**2022-43 – Finances locales – Demande DSIL– Rénovation énergétique écoles**

Le conseil municipal par vote à l'unanimité approuve les travaux de rénovation énergétique des écoles maternelles et élémentaires de la commune (isolation par l'extérieur, remplacement menuiserie, toiture et installation de capteurs communicants) et sollicite une subvention de l'Etat du titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) d'un montant de 80% du montant HT des travaux.

**2022-44 – Finances locales – Demande de subvention - Etude pour un schéma multimodal de circulation**

Le conseil municipal par vote à l'unanimité valide la réalisation d'une étude d'un schéma multimodal de circulation à l'échelle de la commune et sollicite une subvention auprès des partenaires financiers que sont l'Etat, la Banque des Territoires, le Département ou encore

la Région pour la réalisation de cette étude, dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

**2022-45 - Domaine et Patrimoine – Promesse unilatérale de cession amiable avec le Conseil Départemental dans le cadre de la déviation Est**

Le conseil municipal par vote à l'unanimité, accepte d'échanger avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, la parcelle ZP 531b, pour une superficie totale 4 254m<sup>2</sup>, contre les parcelles ZP 535d et 535e d'une superficie totale de 4 388m<sup>2</sup>, d'une valeur équivalente estimée à 1 950€.

**2022-46 - Domaine et Patrimoine – Acquisition terrain ZP n°314**

Le conseil municipal, par vote à l'unanimité, donne un avis favorable à l'acquisition des parcelles cadastrées section ZP n°314 d'une superficie d'environ 1.452 m<sup>2</sup>, sises Rue Jean Mermoz, au prix de 105.000,00 euros. Il précise que les frais d'acte seront à la charge de la commune et désigne l'office notarial de Retiers, Maître Le POUPON ou Maître PIED, pour rédiger l'acte à intervenir,

**Questions diverses**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'un mécanicien a été recruté. Jordan EVAIN prendra ses fonctions au 2 mai prochain.

A Retiers, le 06 avril 2022

Le Maire,  
Thierry RESTIF

